
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Mercredi 14 mars 2012
A 14 h 00 à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mercredi 14 mars 2012 à 14 heures** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique (donne pouvoir à M. MAHE)
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan (donne pouvoir à M. GUIHARD)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Mercredi 14 mars 2012
A 14 h 00 à LA ROCHE BERNARD

12 Eau potable – Usine de Férel – restructuration
Marché de maîtrise d'œuvre : Demande de subvention

La consultation pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la restructuration de l'usine de Férel est en cours. Le planning prévisionnel prévoit une attribution du marché au mois de mai 2012, pour un démarrage de la mission en juin 2012. Le cahier des charges a été établi sur la base d'un programme et d'un budget prévisionnels qui seront amenés à évoluer en fonction des conclusions du diagnostic préalable et de l'avant-projet. Ce n'est qu'à l'issue de l'avant-projet que le Conseil d'Administration sera amené à se prononcer sur le programme définitif de travaux et son échéancier.

Les partenaires financiers potentiels de cette opération sont classiquement les Conseils Généraux et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine ne finance plus les opérations relatives à l'eau potable et à l'assainissement.

L'Agence de l'Eau ne finance pas les marchés de maîtrise d'œuvre séparément des marchés de travaux. Par ailleurs, l'opération s'intégrera dans le prochain programme dont le contenu est en cours de discussion. Une demande de subvention globale devra donc être déposée lorsque le programme de travaux sera défini plus précisément, c'est-à-dire courant 2013.

Les Conseils Généraux de Loire-Atlantique et du Morbihan sont susceptibles de participer financièrement à l'opération. Etant donné la complexité du projet, son montant prévisionnel important et sa durée, une demande de subvention préalable au dépôt du dossier de travaux et limitée au marché de maîtrise d'œuvre sera déposée. Les montants qui pourraient être sollicités (sans préjuger bien sûr de la réponse définitive, qui interviendra une fois les demandes déposées) seraient les suivants :

- Conseil Général de Loire Atlantique :
 - o Taux envisageable : 10 % (taux de base de 15%, modulé d'un coefficient de 0,68, car 68% des volumes annuels produits à l'usine de Férel sont destinés à la Loire-Atlantique) ;
 - o Montant sollicité : 200 000 € ;

- Conseil Général du Morbihan :

- Taux envisageable : 5 % (taux de base de 20%, modulé d'un coefficient de 0,25, car 25% des volumes annuels produits à l'usine de Férel sont destinés au Morbihan) ;
- Montant sollicité : 100 000 € HT.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de solliciter auprès des Conseils Généraux de Loire Atlantique et du Morbihan une participation financière à la mission de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration de l'usine de Férel.

Lorsque le programme de travaux sera validé, les discussions pourront être relancées auprès des différents partenaires pour boucler le plan de financement définitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **Sollicite des Conseils Généraux de Loire-Atlantique et du Morbihan une participation financière à la mission de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration de l'usine d'eau de Férel ;**
- **Charge le Président de signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme
Le Président,



Jean-François GUERIN